



« Les Brèves » du conseil municipal

Séance du 11 mai 2012

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil douze, le onze mai à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Nancray s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MARTIN, Maire.

PRÉSENTS : MMES et MM. Daniel ROLET, 1^{er} Adjoint, Josette LANGUEBIEN, 2^{ème} Adjoint, Barbara KURTZMANN, 3^{ème} Adjoint, Patrick LAMBERT-COUCOT, Conseiller municipal délégué, MMES et MM. les Conseillers municipaux, Valérie CASSARD, Jean-Marc DESCHAMPS, Anne DESSIRIER, Stéphane DODANE, Jérôme NICOLET, Mohamed ROD, Stéphane SAUCE, Jean-Marie TRIPARD.

ABSENTE EXCUSÉE : MME la Conseillère municipale Nadine BROSSARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME Valérie CASSARD.

Le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 juin 2012 à 20 h 30.

I. REFECTION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide la modification du plan de financement des travaux de réhabilitation des vestiaires du terrain de football, arrêté par délibération n°16-12 du 24 février 2012, estimés à 105 000 euros H.T. soit 125 580 euros T.T.C., comme suit :

Conseil Général du Doubs.....	29 400 €
Etat : dotation d'équipement des territoires ruraux	3 375 €
Ligue du Football Amateur : fonds d'aide au football amateur..	10 000 €
Centre National pour le Développement du Sport CNDS.....	25 230 €
Réserve parlementaire.....	3 000 €
Participation de l'Union Sportive Nancray Osse.....	20 000 €
Fonds propres.....	34 575 €

Les fonds propres (34 575 €) correspondent à la T.V.A. avancée par la commune pour 20 580 € et au remboursement du relai téléphonique orange pour 13 995€.

- Approuve le projet de convention de participation de l'USNO au financement de la réfection des vestiaires de football et autorise le Maire à signer la convention susvisée et toute pièce relevant de ce dossier.

M. Daniel Rolet et M. Mohamed Rod n'ont pas pris part au vote

II. REFECTION DES DEUX COURTS DE TENNIS EXTERIEURS

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal:

- Autorise le Maire à lancer les travaux de réfection des deux courts de tennis extérieurs susvisée et toute pièce relevant de ce dossier.
- Approuve le projet de convention de participation du Tennis Loisirs de Nancray au financement de la réfection des deux courts de tennis extérieurs et autorise le Maire à signer la convention susvisée et toute pièce relevant de ce dossier Convention avec le club de tennis adopté à l'unanimité

Il est à noter que pour ce projet, estimé à 36 615 € H.T, la commune financera la T.V.A. (7 177 €).

III . OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

La recette nette versée à l'ADAPEI dans le cadre de l'Opération brioches pour Nancray est de 1170 € pour 250 brioches vendues. Le conseil municipal tient à remercier sincèrement les personnes bénévoles qui participent à cette opération et lance un appel pour 2013 aux personnes intéressées pour aider à cette vente, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

IV. BILAN 2011 DE L'ACTIVITE ACUEIL DE LOISIRS ET ANIMATION ENFANCE JEUNESSE DES FRANCAS

En 2011, l'accueil de loisirs à Nancray se résumait par les activités:

- **Périscolaire** : 139 jours de fonctionnement avec + 10% sur le temps du matin et+ 6% sur le temps de midi, une légère diminution sur le temps du soir.
Le besoin des familles évolue : les enfants sont présents plus souvent mais moins longtemps. Le personnel qui accueille les enfants sont au nombre de 4 personnes avec Aurélie Cruz, Séverine Charmoille, Céline Rod, et Pascale Grass.
Les objectifs pédagogiques du temps périscolaire sont de faire découvrir de nouvelles saveurs, d'aménager des temps de détente et de repos, de permettre l'épanouissement de l'enfant autour d'activités et de jeux, de favoriser la sociabilisation et la collaboration, de permettre aux enfants de s'entraîner à la vie collective.
Les repas sont livrés par le CAT château d'Uzel, prix du repas : 3,37 €. Depuis le 01/09/2011 le tarif du périscolaire est fonction du quotient familial.
- **Les ados** : L'action regroupe les jeunes de Nancray et de Bouclans avec pour Nancray 35 jeunes qui participent régulièrement aux activités proposées. Les jeunes mettent en place des actions pour cofinancer leur séjour qu'ils effectuent à Valras en participant au marché de Noël, en distribuant le flash. Durant l'année 2011 des Soirées à thèmes : ont été organisées comme soirée : crêpes, jeux, pizza ou Sorties : cinéma, bowling, patinoire

V. BILAN DE LA FREQUENTATION DES LIGNES GINKO :

- la ligne 81 Nancray, Gennes, Montfaucon, Morre, Besançon Chamars répond à une véritable attente des habitants de Nancray avec une fréquentation aller-retour de 922 voyageurs en moyenne par semaine

VI. BILAN 2011 DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), implanté dans les locaux de la crèche à Saône (rue des Loupiots), est géré par Familles Rurales et regroupe 152 assistantes maternelles sur le plateau (11 communes), et propose 546 places d'accueil effectives. Pour Nancray on compte 19 Assistantes Maternelles dont 17 en activité. L'animation du RAM est assurée par Alexandrine Colas qui gère des permanences, des animations et des actions collectives.

Les perspectives pour l'année à venir sont d'informer sur les métiers de la petite enfance et leurs conditions d'accès, et de prévoir une visite de la crèche par les assistantes maternelles afin de créer une passerelle entre les deux modes d'accueil.

VII. QUESTION DIVERSE

- Maison en ruine : le conseil donne son accord au Maire pour solliciter l'Etablissement Public foncier afin d'estimer ce bien. Après accord du conseil, l'EPF s'en portera acquéreur pour le compte de la commune pendant maximum 4 ans

VIII. PLAN LOCAL D'URBANISME

L'adjointe déléguée responsable explique

- qu'une réunion a été organisée avec tous les propriétaires des terrains situés au Verger Creuillot afin de recueillir leur avis sur le devenir de cet espace ; ils ont accepté que l'AUDAB fasse une esquisse d'aménagement global avant de prendre une décision.
- que l'on ne plus créer de nouveaux espaces constructibles en dehors du périmètre actuel en respect des dispositions du Schéma de Cohérence Territorial.

INFORMATIONS DIVERSES



➤ NUISANCE SONORE

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (la tonte, le débroussaillage, le tronçonnage etc....) sont:

	Matin	après-midi
lundi au vendredi	8 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 19 h 30
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	15 h 00 à 19 h 30
dimanche et jours fériés	10 h 00 à 12 h 00	

Merci de respecter ces horaires pour le bien être de chacun !



Suite à de nombreux signalements de gêne occasionnée par les aboiements intempestifs de chiens, merci de respecter le calme du village en maîtrisant votre chien.

Pour votre information :

Le ministère de la Santé considère un bruit comme "gênant" lorsqu'il dépasse de plus de 5 décibels le jour (de 7 H à 22 h) ou de 3 décibels la nuit (de 22 h à 7 heures) le niveau de bruit ambiant à l'endroit où il est mesuré. De ce fait, la plupart des aboiements peuvent être considérés comme gênants dans un environnement habituellement calme.

Le tapage diurne comme nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros et la confiscation de « l'objet » à l'origine du trouble (Article R 1337-7 du Code de la Santé publique). Selon la répétitivité des faits ce délit peut être passible d'une peine d'emprisonnement. (Code Pénal Article 222-16 du Code Pénal).



INSCRIPTION TLN

Le TLN vous informe des Pré-inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2012/13 le

SAMEDI 9 JUIN 2012

De 18 h à 20 h

Au Club-House

Avec la présence de Leslie DEMILIANI, professeur du club (06 15 89 88 88)

Tennis Loisirs Nancray- rue du Stade- 25360 Nancray- 03.81.63.03.25

<http://www.tennis-loisirs-nancray.fr> Mail : club.tl-nancray@fft.fr

Mardi 5 juin à Nancray
La Dynamique organise



De 16h00 à 20h00

Exposition et Portes ouvertes à l'atelier dessin et peinture

A 20h00

Rencontre avec Annie CAMPY AQUARELLISTE

Réalisation d'une aquarelle
(Attribuée par tirage au sort- 2 euros le ticket)

Entrée gratuite
Réservation conseillée
03.81.60.15.99
03.81.55.28.84



Salles du rez-de-chaussée – Mairie de Nancray

Infos de la Dynamique

23 & 24 Juin : Gala de danse « **Carnaval en couleurs » salle du Marais à Saône**